

# L'IDENTITÉ WALLONNE SAISIE PAR L'ENQUÊTE

## Une approche constructiviste de l'identité collective.

par Marc JACQUEMAIN

Sociologue - Assistant à l'ULG

René DOUTRELEPONT

Chargé de cours, ULG

et Michel VANDEKEERE

Maître de conférence, ULG

En janvier 88, une réforme constitutionnelle entrainait en application, dotant la Région Wallonne de compétences et de moyens approchant ceux d'un Etat fédéré au sein d'un Etat fédéral. Dès lors une question se posait: dans quelle mesure les citoyens étaient-ils prêts à "investir" affectivement et symboliquement cette nouvelle entité? Autrement dit, dans quelle mesure correspondait, à la nouvelle Wallonie, une *identité wallonne*? La question n'était pas neuve. Mais elle a pris forcément une nouvelle dimension.

Entre 1988 et 1991, le Centre Liégeois d'Etude de l'Opinion (CLEO) a mené six enquêtes d'opinion sur l'identité wallonne sous le titre générique de "*Wallobaromètre*"<sup>1</sup>.

D'emblée, certains pourront trouver incongrue la seule juxtaposition des mots "enquête" et "identité wallonne". Un concept aussi riche de connotations que celui d'identité collective peut-il réellement être approché par un mode de questionnement aussi réducteur que l'enquête par questionnaire? Traditionnellement, "l'identité collective" est mise en oeuvre dans de vastes explications historiques, ethnologiques ou macro-politiques des phénomènes sociaux. De plus, elle apparaît surtout dans l'explication de phénomènes sociaux dramatiques, voire paroxystiques, comme la résurgence du nationalisme et des conflits dits "inter-ethniques", phénomènes pour lesquels l'enquête semble un mode d'investigation fort peu approprié.

Cependant, on pourrait, sans pousser trop loin le procédé rhétorique, retourner assez facilement ce sentiment d'incongruité: comment a-t-on pu si longtemps dissenter sur l'identité sans jamais songer à procéder à des enquêtes? Pour reprendre la célèbre formule d'Allport, "*si on veut savoir ce que pensent les gens, quelles ont été leurs expériences et ce qu'ils se rappellent, quels sont leurs sentiments et leurs motivations ainsi que les raisons de leurs actions, pourquoi ne pas leur demander*"?

---

1 JACQUEMAIN, M. et VANDEKEERE, M., "*Wallobaromètre*", rapports de recherche pour l'Exécutif de la Région wallonne, de novembre 88 à mars 92, 13 vol.

Six enquêtes ont été réalisées entre novembre 88 et mars 91. Chacune portait sur un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population âgée de 15 ans et plus résidant en région wallonne. L'échantillon a été obtenu de la manière suivante: a) sélection de 100 communes, par une procédure de grands nombres au hasard (tirage aléatoire à deux degrés); b) sélection des personnes interrogées (dans chaque commune) par une procédure de quotas. Tous les renseignements méthodologiques concernant la constitution de l'échantillon peuvent être obtenus auprès du CLEO.

Pour chacun des tableaux présentés dans cette articule, la date exacte de l'enquête est indiquée.

On peut dès lors, en détournant une formule utilisée dans un autre contexte par Philippe Van Parijs, résumer la question de la manière suivante: "*l'enquête, imposture ou nécessité?*"<sup>2</sup>.

On ne s'aventurera pas ici dans ce débat passionnant, mais éternellement recommencé et, de toute façon, trop ambitieux pour notre propos. Par contre, nous pensons pouvoir répondre positivement à une question plus modestement reformulée comme suit: "*l'enquête par questionnaire peut-elle fournir sur l'identité wallonne des éléments de réflexion inaccessibles aux démarches historiques et anthropologiques habituellement utilisées?*"

En fait, lorsqu'on tente de répondre à cette question, on est amené très vite à discuter la *nature même de l'identité collective* et le cadre conceptuel à travers lequel les sciences sociales l'appréhendent. Autrement dit, pour parler à la manière des philosophes, l'interrogation méthodologique débouche rapidement sur une interrogation *ontologique*.

C'est dans cette double perspective que nous reprendrons ici quelques-uns des résultats intéressants des enquêtes "Wallobaromètre": ils nous serviront

- d'une part à discuter de *l'intérêt* et des *limites* de l'enquête pour aborder la problématique de l'identité collective;

- d'autre part à illustrer quelques réflexions conceptuelles et théoriques sur la nature même du phénomène;

Précisons que les chiffres présentés dans cet article sont pour la plupart inédits et qu'ils peuvent donc aussi intéresser ceux que motive avant tout la recherche d'informations factuelles sur l'identité wallonne.

## I. La théorie de l'identité sociale

Deux précisions s'imposent d'emblée.

1°) Le plus généralement, la littérature sur "l'identité" des nations, des peuples, ou plus généralement des groupes, confond sous le même terme deux types de phénomènes différents:

- la conscience d'appartenir à un collectif, de former un groupe;
- l'ensemble des éléments symboliques, de représentation, etc, partagés par les membres du groupe.

Dès lors, la culture d'un groupe n'est pas autre chose que l'extériorisation de son identité, et vice-versa: "*L'identité sera donc définie comme la retentivité d'un ensemble humain vis-à-vis d'un ensemble de significations ou, plus globalement comme l'intériorisation d'une culture donnée par un individu*"<sup>3</sup>.

Il est certain que, dans la réalité, les deux aspects vont de pair: la conscience d'appartenir à un groupe s'accompagne toujours d'un minimum de représentations partagées. Mais, analytiquement, il nous paraît important de distinguer le *sentiment d'appartenance* des contenus représentationnels qui l'accompagnent.

2 VAN PARIJS, Philippe: *Le modèle économique dans les sciences sociales, imposture ou nécessité*, La Revue Nouvelle, octobre 86.

3 SEILER, D.L.: *La Wallonie existe, je l'ai rencontrée. Pour une anthropologie politique du phénomène identitaire.*, Fédéralisme (Bruxelles), 1991, N° 2.

Dans un premier temps, on définira donc l'"identité wallonne" comme le sentiment d'appartenir au groupe des Wallons. On reviendra tout de suite sur cette définition pour la préciser.

2°) L'usage de l'enquête implique forcément le choix de saisir un certain nombre d'informations *au niveau individuel*. C'est un choix *analytique* et non *ontologique*. Autrement dit, l'utilisation de l'enquête n'interdit pas de penser l'identité d'un groupe comme un phénomène essentiellement global, "holiste", l'identité de chacun des membres du groupe étant le résultat de *l'intériorisation* de ce phénomène collectif. On peut aussi admettre - c'est d'ailleurs plutôt vers cette position que nous penchons - que l'identité collective ne soit pas entièrement analysable en termes de manifestations individuelles et que donc, l'enquête ne puisse constituer à elle seule un mode d'investigation entièrement suffisant.

Mais en tout état de cause, il faut bien "appréhender" quelque chose d'individuel et il faut donc bien un concept individuel.

Dans le cadre du Wallobaromètre, nous nous sommes précisément inspirés de la notion *d'identité sociale* telle qu'elle est issue de la psychologie sociale, en particulier des travaux de TAJFEL et TURNER <sup>4</sup>.

Dans les termes de TAJFEL (1981), l'identité sociale est comprise comme "*cette partie du concept de soi d'un individu qui est dérivée de la connaissance de son appartenance à un groupe social (ou des groupes sociaux), de même que de la valeur et de la signification émotionnelle attachée à cette appartenance*"

Cette définition procède d'une double limitation:

- limitation de l'identité sociale à une partie du concept de soi (identité)
- limitation de l'identité sociale à certains aspects spécifiques, ceux qui sont liés à des appartenances de groupe.

La perspective développée par Tajfel a son origine dans des travaux plus anciens sur la catégorisation sociale en tant que processus cognitif d'organisation (ou mieux d'ordonnement) de l'environnement; dans cette veine de recherche, une catégorie sociale est une sorte d'outil cognitif (cognitive furniture), culturellement disponible ou individuellement (re) construit, qui a valeur fonctionnelle d'orientation des perceptions et de l'action.

On peut donc analyser l'identité sociale autour de trois "moments":

- la catégorisation;
- l'identification;
- l'addition des identifications.

<sup>4</sup> TAJFEL, H.: *The social dimension*, 2 vol, Cambridge University Press, Cambridge, 1984.

TAJFEL, H.: *Human groups and social categories; studies in social psychology*, Cambridge University Press, Cambridge, 1981.

TAJFEL, H. (ED): *Social identity and intergroup relations*, Cambridge University Press, Cambridge 1982.

HOGG M., ABRAMS, D.: *Social identifications: a social psychology of intergroup relations and group processes*, op. cit.

5 La théorie parle bien de "*social identity*". Dans le cadre de cet article, on emploiera indifféremment "identité sociale" et "identité collective".

(a) Le point de départ est le mécanisme de **catégorisation**: le fait de diviser le monde qui nous entoure en catégories d'objets, que nous construisons en sélectionnant ceux de leurs attributs communs qui nous paraissent pertinents.

Sans s'étendre sur ce processus, on peut en rappeler le principe majeur: une fois que nous avons divisé un ensemble d'objets en catégories, nous avons tendance à surestimer la similitude entre les objets appartenant à la même catégorie et à surestimer les différences entre objets appartenant à des catégories différentes. La catégorisation est donc fondamentalement un **mécanisme de réduction de la diversité des stimuli** et en cela, elle constitue bien un outil cognitif de "mise en ordre" du monde extérieur<sup>6</sup>.

Le même principe vaut dans le domaine social: lorsqu'un ensemble d'individus nous a été désigné en tant que GROUPE, nous avons tendance à les percevoir plus semblables entre eux et plus différents des autres.

(b) L'**identification sociale**: c'est le mécanisme par lequel un individu s'inclut lui-même dans une catégorie. En choisissant de s'identifier à un groupe, un individu définit une partie de son identité: il montre que son appartenance au groupe entre en compte dans sa propre définition de lui-même.

Il faut bien sûr tenir compte du fait que, selon les situations, certaines identifications sociales sont plus ou moins contraignantes. Dans certains cas, la pression sociale est telle que certaines identifications constituent quasiment un choix forcé.

(c) L'**identité sociale** est définie par TURNER comme: "*la somme totale des identifications sociales utilisées par une personne pour se définir elle-même*"<sup>7</sup>.

On retrouve ici, de manière plus analytique, la définition de Tajfel donnée plus haut.

Le mot "somme" est peut-être discutable. Mais on pourrait représenter les choses par une autre image: chaque groupe auquel un individu s'identifie peut être considéré comme un ensemble. L'intersection de tous les ensembles, c'est-à-dire l'intersection de toutes les identifications sociales particulières constitue l'identité sociale de l'individu.

Rappelons que l'identité sociale n'est pas TOUTE l'identité d'un individu. Elle est conçue comme un "sous-système du concept de soi", relativement autonome, qui est branché (*switched on*) dans un certain nombre de circonstances.

De même, à l'intérieur de l'identité sociale comme "système", c'est tantôt un élément tantôt un autre qui est "saillant". On peut illustrer cet aspect de la théorie par un exemple très simple.

Prenons le cas, - immédiatement disponible - d'un chercheur en sociologie à l'Université de Liège. Il se définira comme Liégeois dans une réunion bruxelloise, mais redeviendra sérésien ou angleurois dans une réunion à Liège. Il se dira belge, ou, à la rigueur wallon, dans une rencontre à Paris. Il se sentira "scientifique" dans une réunion de Conseil Facultaire (où le personnel académique est majoritaire), mais n'hésitera pas à se sentir "enseignant" face à des étudiants. Et

<sup>6</sup> Cette remarque a toute son importance: elle rappelle l'aspect **fonctionnel** de la catégorisation, y compris de la catégorisation sociale, aspect fonctionnel qui est parfois oublié dans le discours sur les stéréotypes.

<sup>7</sup> TURNER, J.C.: *Towards a cognitive redefinition of the social group*, in TAJFEL, 1982, op. cit., pp 15 -40.

parmi ses pairs, il se définira comme "définitif" ou "temporaire", comme membre du personnel "patrimoine" (engagé par les fonds propres de l'Université) ou du personnel "Communauté" (engagé par la Communauté française). Selon les cas, il pourra aussi se considérer comme "sociologue" (face aux économistes) ou comme "chercheur en sciences sociales" (face à un physicien). En fonction de la situation, d'autres facettes de son "identité" peuvent devenir déterminantes: le fait qu'il soit un homme ou une femme, qu'il ait plus ou moins de quarante ans, qu'il soit célibataire ou marié, etc...

Pour qu'une identité sociale s'exprime, il y a donc deux conditions:

- il faut qu'elle soit *disponible*, c'est-à-dire que la personne considérée ait la possibilité de s'identifier au groupe considéré;
- il faut qu'elle soit *activée*, c'est-à-dire qu'elle soit pertinente par rapport au contexte \*

Telle qu'elle est ainsi résumée, la théorie de l'identité sociale se prête mieux à l'*expérimentation psycho-sociologique* qu'à une exploitation sous forme d'enquête. C'est d'ailleurs essentiellement dans un contexte expérimental qu'elle a été élaborée. Il nous faut donc dire un mot très rapide de la manière dont nous avons opérationnalisé ses concepts dans le cadre de nos enquêtes.

## II. L'opérationnalisation: les indicateurs

Dans les enquêtes Wallobaromètre, le sentiment d'appartenance à la Wallonie a été appréhendé sous deux formes:

(a) Des *indicateurs directs* de la *fréquence*, de l'*intensité* et de la *valorisation* attachés au sentiment d'appartenance. Les questions ici étaient très simples:

- Fréquence: "*Est-ce qu'il vous arrive de vous sentir wallon: jamais, rarement, de temps en temps, souvent, très souvent*";
- Intensité "*Quand vous vous sentez wallon, est-ce un sentiment: fort, moyen, ou faible*"
- Valorisation: "*pour vous personnellement, être wallon, c'est plutôt valorisant, dévalorisant ou neutre*".

(b) Des *indicateurs indirects*: une série de questions portant sur les dimensions cognitives associées, dans la théorie de l'identité sociale, au sentiment d'appartenance:

- Perception de la similitude *intra-groupe* (Wallons entre eux, Flamands entre eux) et des différences *inter-groupe* (entre Wallons et Flamands)
- Perception de la *stabilité* et de l'*équilibre* des relations entre groupes.
- Perception de son propre avenir comme étant plutôt *collectif* (lié au groupe) ou plutôt *individuel*.

Nous ne discuterons pas ici de la construction de ces questions et de leur pertinence, qui pourrait faire l'objet d'un débat spécifique. Disons simplement que nous avons constaté une *forte cohérence interne*:

---

8 Cette deuxième condition pose évidemment un problème à l'enquête, qui ne permet pas de saisir les variations du contexte. C'est un point sur lequel nous revenons dans le paragraphe 3.

- entre les indicateurs de fréquence, d'intensité et de valorisation;
- entre les indicateurs directs, d'une part, et indirects, de l'autre »

Nous pouvons donc revenir maintenant à notre question de départ: dans quelle mesure l'enquête peut-elle constituer un outil spécifique d'approche de l'identité wallonne (et de l'identité sociale en général)? En particulier, dans quelle mesure peut-elle nous apporter des éléments d'information qui ne sont pas accessibles à une approche historique ou macro-sociologique?

### III. L'utilité de l'enquête

(a) En premier lieu, l'histoire n'a accès à l'identité qu'à travers ses *manifestations matérielles ou événementielles*. L'identité est alors une "variable latente" qui rend compte d'un certain nombre de faits historiques. Autrement dit, à travers l'observation de comportements individuels ou collectifs, l'histoire *infère* la présence ou l'absence d'identité, et éventuellement les modalités sous lesquelles elle se manifeste.

L'intérêt de l'enquête est précisément de fournir une "mesure" du sentiment d'appartenance qui soit *indépendante des phénomènes sociaux que l'identité est censée expliquer*. Il devient dès lors possible non seulement de *postuler* une relation explicative entre l'identité et un certain nombre de faits historiques, mais surtout de la *tester*. En d'autres termes, l'intérêt de l'enquête, c'est *d'éviter la circularité* qui affecte souvent l'usage de la notion d'identité collective dans l'explication historique.

Illustrons cette proposition par un exemple.

Un certain nombre d'observateurs ont vu, dans les manifestations populaires qui ont entouré la mort du Roi Baudouin, l'affirmation d'une angoisse face à l'avenir de la Belgique. On a donc facilement établi l'équation "hommage au Roi = manifestation de l'identité belge". Le problème de cette proposition était qu'elle ne permet pas la contestation: le phénomène à expliquer (la mobilisation populaire) constituait en même temps la seule attestation de l'élément explicatif (le sentiment belge). Une enquête menée simultanément sur la population présente lors des cérémonies et sur un échantillon de contrôle aurait peut-être - nous aurions tendance à dire probablement - livré des éléments dissonants par rapport à cette explication. On pourrait sans doute dire la même chose de la manifestation contre le séparatisme qui avait eu lieu quelques mois plus tôt: derrière la signification commune de la manifestation (refus du séparatisme), il y avait sans doute une gamme de motivations plus précises, certaines de nature identitaire, d'autres de nature plus stratégique, que l'observateur ne peut que conjecturer. Là aussi une enquête aurait amené sans doute des précisions intéressantes.

On peut illustrer le raisonnement qui vient d'être fait à partir d'éléments tirés de nos propres recherches.

En premier lieu, existe-t-il un sentiment wallon? La question est ouverte entre historiens, sociologues, acteurs politiques. Une opinion souvent rencontrée auprès des "experts" est qu'il n'y aurait pas de réelle *identité* wallonne, mais plutôt une *stratégie* wallonne: puisque les Flamands ont décidé de construire leur "nation", les "décideurs" Wallons sont bien obligés d'en tenir compte, et de con-

9 JACQUEMAIN, M., VANDEKEERE, M.: *L'évolution des mentalités en Wallonie*, rapport de recherches, Université de Liège, mars 89, novembre 89.

struire une riposte commune, mais cela ne correspond à aucun sentiment identitaire profond dans la population.

Nos enquêtes nous permettent d'avancer un premier élément de réponse à cette question. (TABLEAU I)

TABLEAU I.

Intensité du sentiment d'appartenance (mars 91)  
(exprimé en %, le total de ligne = 100%)<sup>10</sup>

	FAIBLE	MOYEN	FORT
BELGE	14,1	41,7	44,3
WALLON	19,8	37,7	42,5
FRANCOPHONE	17,2	39,0	43,9
EUROPEEN	27,9	47,3	24,7

La proportion des personnes interrogées qui se sentent fortement wallonnes, belges, ou francophones est presque identique: un peu plus de 40 %. On voit qu'elle est nettement plus faible pour le sentiment européen, ce qui n'est pas vraiment une surprise.

Sans point de comparaison, il est difficile de "mesurer" précisément ce que ces chiffres nous indiquent. Au minimum, ils montrent que le sentiment wallon, tel qu'appréhendé par nos questions, est aussi présent que le sentiment belge et francophone et davantage, en tout cas, que le sentiment européen.

Par contre, on peut montrer que pour reprendre les termes utilisés plus haut, il n'y a pas adéquation entre ce qui serait de l'ordre de *l'identité* et ce qui serait de l'ordre de la *stratégie*. Nous voulons dire par là que les résultats de nos enquêtes vont plutôt dans le sens d'une indépendance, au sein de la population wallonne, entre sentiment d'appartenance à la Wallonie d'une part, opinion fédéraliste de l'autre: ceux qui se sentent le plus wallons ne sont pas plus favorables que les autres à l'évolution fédérale des institutions (TABLEAU 2).<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Le total des pourcentages des différents tableaux peut présenter un écart de 0,1 ou 0,2 % par rapport à 100 %. Ces différences sont dues aux erreurs d'arrondi que, dans un souci de rigueur méthodologique, nous avons choisi de ne pas corriger.

<sup>11</sup> DOUTRELEPONT R., JACQUEMAIN M., VANDEKEERE M: *Identité sociale et fédéralisme*, Fédéralisme (Bruxelles), 1991, N° 2.

TABLEAU 2.

Relation entre sentiment wallon et attitude fédéraliste (mars 1990)

Attitude Fédéraliste	UNITARISTE	STATU QUO	FEDERALISTE
Sentiment wallon			
FAIBLE	36,0	7,9	56,1
MOYEN	27,3	11,8	60,9
FORT	28,3	11,5	60,2

D.L. = 4:  $X^2 = 4,634$ ;  $P = 0,327$ 

Le tableau se lit de la manière suivante: parmi ceux qui ont un sentiment wallon faible, 36 % seraient favorables au retour à une Belgique plus unitaire, 7,9 % sont pour un statu quo institutionnel et 56,1 % sont pour la poursuite du processus de fédéralisation du pays. Et ainsi de suite pour les autres lignes <sup>12</sup>.

Le test du Chi-carré, dont les paramètres sont indiqués en-dessous du tableau est sans équivoque: ceux qui se sentent fortement wallons ne sont pas significativement plus en faveur du fédéralisme que ceux qui se sentent faiblement wallons. On peut d'ailleurs montrer que ce ne sont pas les mêmes catégories de la population qui se caractérisent par un sentiment wallon fort, d'une part ou par une attitude fortement fédéraliste, d'autre part (voir plus bas).

On voit donc ici comment l'enquête peut fournir des éléments d'appréciation dans une controverse historique: on voit qu'il existe au sein de la population un certain sentiment wallon, mais que par ailleurs celui-ci ne sert pas de support principal (ou en, tout cas, certainement pas de support unique) à un soutien au processus fédéral.

(b) Une deuxième limite de l'approche historique, c'est qu'elle s'accompagne souvent, même si elle ne l'implique pas, de ce que faute de mieux, on pourrait appeler une "*réification*" de l'identité collective, surtout lorsqu'on aborde l'identité nationale.

Cette réification s'exprime en premier lieu par l'importance excessive accordée à la *durée* et aux *antécédents historiques*. L'exercice favori devient alors précisément la polémique sur l'antériorité: la Belgique est-elle une création "artificielle" des grandes puissances au XIX<sup>ème</sup> siècle ou était-elle déjà contenue en germe dans la province romaine du même nom? La Wallonie est-elle plus ou moins vieille que la Belgique, plus ou moins artificielle?

Ce genre de querelle s'appuie souvent, selon nous, sur une *double méprise*:

- 1<sup>o</sup> les antécédents sont parfois pris comme éléments explicatifs *pour eux-mêmes*; cela n'a pas de sens sauf si l'on peut raisonnablement supposer un mécanisme par lequel le précédent historique a pu *produire un effet continu* jusqu'à aujourd'hui. Sinon, on tombe dans le problème de la "causalité à distance": "*Si*

<sup>12</sup> Pour la formulation précise des questions sur le fédéralisme, voir l'article cité dans la note 8. Précisons que ce sont les chiffres de 1990, donc *avant* la dernière réforme constitutionnelle.



*nous attribuons à une cause un effet distant d'elle-même dans le temps et dans l'espace, alors nous admettons qu'il doit y avoir eu une chaîne continue de la cause à l'effet, sans césure infranchissable*"<sup>13</sup>

On peut admettre, par exemple, que la future "frontière linguistique" contemporaine entre le néerlandais et le français est l'héritière de celle qui s'est établie à la fin de l'empire romain. La transmission linguistique fournit en effet un mécanisme de causalité ininterrompue, sans qu'il soit nécessaire de vérifier l'existence de cette frontière à toutes les époques intermédiaires.

Par contre, on ne voit pas, sauf preuve contraire, comment le regroupement par les Romains d'un certain nombre de peuplades gauloises en une seule province pourrait encore avoir des effets aujourd'hui sur l'existence d'une "identité belge".

Cela étant, des éléments historiques peu ou pas explicatifs en eux-mêmes peuvent jouer un rôle essentiel comme éléments symboliques de légitimation d'un projet identitaire *contemporain*. De ce point de vue, la question des origines de la Wallonie ou de la Belgique retrouve une importance: plus l'ancienneté du "collectif" est admise, plus il sera valorisant de s'identifier à lui. Il faut bien voir qu'on n'est plus ici, dans l'ordre de la causalité historique, mais plutôt dans l'ordre de la *causalité mythique*: un événement historique parfaitement faux peut jouer ce rôle symbolique, si un acteur l'utilise habilement. Il est dès lors généralement beaucoup plus convaincant et fructueux de mettre en évidence le *rôle rhétorique* des antécédents dans les *stratégies des acteurs contemporains* pour faire surgir, renforcer ou au contraire affaiblir une identité collective donnée.

L'enquête ne constitue sans doute pas la meilleure méthode d'investigation pour aborder les stratégies des acteurs collectifs. Mais elle peut fournir des informations intéressantes sur *l'impact* de ces stratégies dans l'opinion. Par exemple, nos chiffres montrent que l'identité wallonne n'est pas présente de la même façon dans les électors des différents partis: il y a une *relation* entre le parti pour lequel on vote et le fait de se sentir wallon. (TABLEAU 3)

13 ELSTER, J.: *Explaining technical change*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.

TABLEAU 3

Relation entre vote aux législatives (1987) et fréquence du sentiment d'appartenance à la Wallonie.

(chiffres de novembre 88. Le total de chaque ligne = 100 %)

Fréquence du sentiment d'appartenance	JAMAIS OU RAREMENT	DE TEMPS EN TEMPS	SOUVENT OU TRES SOUVENT
Vote en 1987			
ECOLO	35,0	29,8	35,1
PS	11,4	13,3	75,1
PSC	25,1	11,6	63,2
PRL	21,0	21,0	57,8

Ainsi, le contraste est flagrant entre l'électorat ECOLO, où le sentiment wallon est nettement plus rare que dans la moyenne de la population, et l'électorat PS, où il est plus fréquent. Les électors PSC et PRL sont "entre les deux". C'est une hiérarchie que l'on retrouve, avec des nuances, tout au long des six enquêtes.

Ici l'apport de l'enquête reste ambigu: est-ce qu'on vote PS parce qu'on se sent wallon et que c'est le parti qui s'identifie le plus à la défense de la Wallonie? Ou bien est-ce plutôt la stratégie d'identification du PS à la Wallonie qui a produit chez ses électeurs un développement du sentiment wallon? L'enquête ne peut répondre à ce genre de questions parce qu'elle nous fournit des indications sur la *corrélation* entre deux variables mais pas sur le *sens de la causalité*. C'est un point sur lequel on reviendra dans le paragraphe suivant <sup>14</sup>.

- 2° La deuxième méprise a trait à l'importance de la *durée*: c'est la sous-estimation fréquente de la rapidité avec laquelle un processus identitaire peut s'amorcer, se consolider ou, au contraire, se déliter. On ne peut qu'être d'accord avec D.L. Seiler, lorsqu'il écrit <sup>15</sup>: "*(...) une région ou une nation ne doit pas forcément se visser sur un socle historique ancien pour être viable, il faut et il suffit de présenter des marques identitaires qui la démarquent des autres régions ou nations et d'en prendre conscience*".

A cet égard, l'enquête est un instrument particulièrement apte à discerner les évolutions rapides. Elle permet ainsi de distinguer, dans l'évolution d'un processus identitaire, les éléments qui font preuve d'une certaine stabilité à moyen terme et les éléments plus labiles.

A titre d'exemple, de novembre 88 à novembre 90, nos enquêtes montrent que le sentiment d'appartenance à la Wallonie a d'abord augmenté, puis diminué dans une proportion modeste mais significative. On peut imaginer que la réforme constitutionnelle de 88, qui octroyait aux régions une autonomie de gestion nettement plus importante, a dans un premier temps, suscité une montée de l'adhésion, puis une retombée ou une "normalisation". Cette évolution a eu lieu dans un

<sup>14</sup> Pour une réflexion plus approfondie voir: JACQUEMAIN, M., DOUTRELEPONT, R., VANDEKEERE M. *Identité sociale et comportement électoral*, Res Publica 1990/1.

<sup>15</sup> SEILER D.L., *op. cit.*

contexte de stabilité gouvernementale. Nous ne disposons malheureusement pas de chiffres postérieurs à l'élection de novembre 91, mais on peut imaginer que le sentiment d'appartenance a été sensible aux modifications du contexte politique et institutionnel.

La "réification" de l'identité collective ne met pas en jeu que la dimension temporelle. Elle se traduit aussi dans l'importance accordée aux *critères objectifs* de définition d'un groupe. L'analyse historique est parfois tentée d'amplifier l'importance de ces critères: l'existence d'une langue commune, d'une religion commune, le partage d'un territoire ou de pratiques culturelles.

La théorie psycho-sociale du "groupe minimal" <sup>16</sup> montre que pratiquement n'importe quel critère, aussi arbitraire soit-il, peut contribuer à définir un groupe et à engendrer des comportements d'identification. Certains événements peuvent même amener des personnes à s'identifier à un groupe auquel de toute évidence, elles n'appartiennent pas "objectivement". Après la victoire des "Diables rouges" sur l'équipe soviétique lors de la coupe du monde de Football à Mexico, on a pu voir dans les rues de Bruxelles, des groupes de Zaïrois fêter l'événement en criant "on a gagné": pour les besoins du Mondial, c'est, faute d'autre référence possible, la Belgique qu'ils s'étaient identifiés.

Dans le même ordre d'idées, nos enquêtes ont montré que plus de la moitié des étrangers installés en Wallonie se sentent wallons, au moins dans une certaine mesure (TABLEAU 4).

TABLEAU 4

Nationalité et fréquence du sentiment d'appartenance à la Wallonie  
(novembre 88)

Fréquence du sentiment wallon	JAMAIS OU RAREMENT	DE TEMPS EN TEMPS	SOUVENT OU TRES SOUVENT
Nationalité			
BELGES	19,0	15,2	65,6
ETRANGERS	44,6	14,5	40,7

Certes, les non-Belges se sentent nettement moins souvent wallons que les Belges, ce qui n'est pas une surprise. Mais le plus intéressant est de remarquer que, même parmi les étrangers, quatre personnes sur dix affirment se sentir souvent ou très souvent wallonnes. Cela peut vouloir dire que ces étrangers sont "en transition" quelque part entre leur nationalité effective et le sentiment d'appartenance à la région où ils habitent. Cela peut aussi vouloir dire que le sentiment d'appartenance à la Wallonie n'est pas vécu en concurrence avec le sentiment "national".

On voit ainsi que les éléments "objectifs" de définition d'un groupe constituent simplement les *matériaux* à partir desquels une identité collective peut se construire ou non. Leur présence n'est ni suffisante, ni nécessaire: le résultat

<sup>16</sup> HOGG M., ABRAMS, D.: *Social identifications: a social psychology of intergroup relations and group processes*, Routledge, New-York, 1988.

final dépendra plus fondamentalement des *interactions* internes au groupe ou entre celui-ci et son environnement.

(c) Le troisième avantage de l'enquête, qui n'est pas sans lien avec les deux précédents, c'est qu'elle permet d'aborder l'identité collective dans une perspective micro-sociologique. Ce faisant, elle s'inscrit dans une des tendances majeures de la sociologie contemporaine: le souci de chercher des *micro-fondements* aux théories globalisantes ou "holistes".

L'explication historique doit souvent se limiter à considérer l'identité collective comme l'attribut du groupe lui-même: celui-ci dispose ou ne dispose pas d'une "*conscience de soi*", ou encore, selon une terminologie bien connue, il constitue un groupe "*en soi*" ou un groupe "*pour soi*". C'est une perspective essentielle mais incomplète. Il est certainement légitime de considérer l'identité collective d'un groupe comme un *phénomène émergent*, c'est-à-dire non entièrement explicable à partir de la psychologie individuelle des individus. Néanmoins, cette identité collective s'appuie forcément sur les *sentiments d'appartenance individuels des membres du groupe*: le groupe ne peut avoir aucune "conscience de soi" si ses membres n'ont pas conscience qu'ils en font partie.

De plus, lorsque le sentiment d'appartenance est appréhendé au niveau individuel, on voit s'évanouir l'apparente simplicité de la dichotomie entre "groupe en soi" et "groupe pour soi". On s'aperçoit généralement que le sentiment d'appartenance peut varier fortement d'un membre du groupe à l'autre. Qu'il peut caractériser spécifiquement certains sous-groupes ou certaines catégories de membres. Qu'il va souvent de pair avec certaines opinions ou attitudes spécifiques...

L'enquête, complétée par l'usage approprié de l'outil statistique, permet précisément de mener ce genre d'analyses et de saisir la complexité du déploiement de l'identité. Elle aide notamment à mettre en évidence l'existence de sous-groupes plus particulièrement porteurs d'une identité collective.

Quelques exemples tirés de nos enquêtes peuvent illustrer l'intérêt de cette démarche: on s'aperçoit que le sentiment d'appartenance à la Wallonie est plus important

- \* chez les personnes âgées que chez les jeunes;
- \* chez les personnes peu diplômées que chez les titulaires d'un diplôme de fin d'humanités ou de l'enseignement supérieur;
- \* chez les syndiqués que chez les non syndiqués.
- \* chez ceux qui s'intéressent à la vie politique en Belgique que chez les autres

On ne donnera qu'un exemple chiffré, particulièrement important, nous semble-t-il, parce qu'il se retrouve de manière très nette dans toutes nos enquêtes, et qu'il pose des questions pour l'avenir: c'est la liaison manifeste entre le sentiment wallon et l'âge (TABLEAU 5).

TABLEAU 5

Relation entre l'intensité du sentiment wallon et l'âge des personnes interrogées (mars 91)

Le total de chaque ligne représente 100 %.

Intensité du sentiment wallon	FAIBLE	MOYEN	FORT
Age			
MOINS DE 35 ANS	27,2	46,1	26,7
35-59 ANS	19,6	33,1	47,3
60 ANS ET +	9,1	24,9	66,1

Pour intéressants qu'ils soient, ces chiffres posent peut-être autant de questions qu'ils en résolvent. Deux types d'interprétation sont possibles:

- on peut y voir un **effet de génération**. Les plus âgés se sentiraient plus wallons parce qu'ils ont vécu les événements historiques généralement associés à l'émergence du mouvement wallon: question royale, grèves de 60-61. Mais cette interprétation se heurte à deux problèmes:

\* d'une part les plus âgés sont aussi ceux qui se sentent le plus belges; <sup>17</sup>

\* d'autre part, les plus âgés ne sont pas, ils s'en faut de beaucoup, les plus porteurs de l'idée fédérale <sup>18</sup>.

- dès lors une deuxième interprétation apparaît plus plausible: il s'agirait d'un effet de **cycle de vie**. Les jeunes seraient naturellement moins portés à s'identifier à des "nations", des "régions", des "communautés", par défaut de socialisation politique. Au contraire, cette identification serait exacerbée chez les aînés par un besoin plus grand de *reliance* (pour employer une terminologie à la mode).

L'enquête seule ne permet pas de trancher. Par contre *l'enquête répétée* ou mieux encore, le *panel* serait sans doute ici d'une grande utilité.

(d) On peut suggérer une réflexion symétrique de la précédente. Si l'enquête peut aider à construire des *microfondements* pour une théorie de l'identité, elle peut aussi *donner un certain corps aux micro-théories du social*.

Expliquons-nous.

Les micro-théories du social, articulées principalement sur *l'individualisme méthodologique*, <sup>19</sup> ont souvent les plus grandes difficultés à rendre compte de l'émergence de *l'action collective*. C'est à ce problème que se heurtent des auteurs comme Olson, Schelling, Boudon ou Elster: pourquoi certains groupes prennent-ils conscience de leurs intérêts communs et d'autre non?

17 Cfr les rapports de recherches "Wallobaromètre".

18 DOUTRELEPONT R., JACQUEMAIN M., VANDEKEERE M: *Identité sociale et fédéralisme*, op. cit.

19 Cfr les travaux de Raymond BOUDON, Philippe VAN PARIJS, Jon ELSTER, Reinhard WIPPLER, James COLEMAN ou, en économie, Gary BECKER.

La réponse à cette question paraît très problématique si l'on s'efforce de reconstruire l'action collective à partir des comportements rationnels et intéressés des acteurs individuels<sup>20</sup>. Mais les tenants de l'individualisme méthodologique sont extrêmement rétifs - et on peut les comprendre - à tout concept holiste de "conscience collective" qui supposerait l'existence du groupe comme *entité ontologiquement distincte* de la somme des individus qui la composent.

La construction d'un concept *psychologique* (donc individuel) de l'identité collective - et sa mise en oeuvre à travers la méthode spécifique d'investigation que constitue l'enquête - nous semblent contribuer au dépassement de cette difficulté. En effet la "conscience collective" n'est plus ici l'attribut d'un "groupe" au statut ontologique problématique; c'est un attribut des personnes qui le composent. Pour reprendre la formule de Hogg et Abrams, à la psychologie sociale traditionnelle qui étudie "*l'individu dans le groupe*", l'identité sociale apporte un complément décisif en étudiant "*le groupe dans l'individu*"<sup>21</sup>.

Pour nous résumer, *au même titre qu'elle peut contribuer à nous éclairer sur l'aspect individuel des phénomènes identitaires, l'enquête peut nous aider à mieux prendre en compte l'aspect identitaire des comportements individuels*. C'est à notre avis, potentiellement, un des apports majeurs de la théorie de l'identité sociale. On y reviendra brièvement dans les remarques conclusives.

#### IV. Les limites de l'enquête pour l'appréhension de l'identité sociale

Il nous paraît acquis que l'enquête peut apporter, sur l'identité sociale telle que nous l'avons cernée, des éléments d'information pertinents inaccessibles à des méthodes plus "holistes".

Cela étant, l'enquête a aussi ses limites et il est important de les préciser.

(a) La première de ces limites ne concerne pas seulement cet objet spécifique qu'est l'identité collective. En fait, c'est la question qui se pose à propos de toute enquête quelle qu'elle soit: *que mesurons-nous à travers nos questions? Ou, pour éviter les difficultés liées au concept de "mesure", à quelle réalité l'enquête nous donne-t-elle accès?*

La littérature sur ce sujet est abondante et on n'y ajoutera que quelques brèves remarques.

Gardons à l'esprit cette évidence *qu'aucun état mental n'est directement observable*. De la même façon que l'historien *infère* l'existence d'une identité collective à travers ses manifestations "visibles" (événementielles ou matérielles), le sociologue ou le psycho-sociologue, l'infère à partir d'un matériel verbal recueilli auprès des personnes interrogées. Les réponses des personnes interrogées ne constituent pas nécessairement un meilleur indicateur de l'existence d'une "conscience collective" que les faits recueillis par l'historien. On pourrait même *a priori* penser le contraire: les comportements témoignent davantage que les mots. L'historien, - ou l'anthropologue - pourrait à bon droit considérer que des manifestations populaires, ou l'explosion d'une vague de violence constitue

20 OLSON, Mancur *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.

21 HOGG, M. ABRAMS, D.: op. cit., p. 17.

un meilleur indice d'une identité collective que les réponses faites, à froid, à un enquêteur.

Le problème est qu'il existe souvent *plusieurs explications possibles* des mêmes phénomènes sociaux. Par exemple, on aurait sans doute une vision plus lucide d'un certain nombre de conflits dits "ethniques" en s'attardant davantage à démêler les *intérêts* et les *stratégies* des groupes impliqués sans préjuger d'une hostilité "identitaire" intrinsèque.

L'ambition de l'enquête n'est donc pas de fournir un indicateur d'identité collective *meilleur* que celui de l'historien mais d'en proposer un qui soit *indépendant* des faits auxquels celui-ci a accès (voir le point (a) du paragraphe précédent). Ce faisant, elle permettra éventuellement de mettre en doute des explications trop bien huilées et de proposer des suggestions alternatives. Mais ce faisant, l'enquête n'échappe pas elle-même à un certain risque de circularité: la meilleure validation des indicateurs retenus reste encore leur capacité à prédire des comportements ou des attitudes.

Il n'est donc pas envisageable de *substituer* l'enquête à d'autres modes d'appréhension des phénomènes identitaires, mais de montrer que les différentes approches peuvent se valider mutuellement, ou au contraire, fournir des résultats discordants et conduire à une révision de certaines théories.

(b) Il y a une deuxième limite à l'usage de l'enquête, qui est particulièrement fondamentale dans le cas du phénomène qui nous occupe ici: *l'impact de la situation lui est difficilement accessible*. Or, précisément, l'identité d'un individu s'exprime différemment selon les situations.

L'identité de chacun est en effet définie par de nombreux paramètres, certains d'ordre individuel, d'autres d'ordre collectif. L'aspect collectif de notre identité est lui-même la "somme" - dans la terminologie de TURNER - de multiples appartenances de groupe, et donc de multiples *identifications*. En ce sens, l'identité est changeante: ce n'est pas le même *complexe d'identifications* qui s'exprimera dans des circonstances différentes.

Bref, *le contexte situationnel et relationnel* est un élément essentiel dans l'émergence (l'activation) de tel ou tel aspect de l'identité d'une personne (voir, au paragraphe 1, l'exemple du chercheur en sociologie). Dans quelle mesure ce contexte peut-il être saisi par l'enquête? Il nous semble qu'il faut ici distinguer deux niveaux:

- l'influence du contexte *macro-social* (ce que l'on pourrait appeler pour faire bref la "conjoncture historique") peut être au moins partiellement appréhendée à partir du moment où la démarche d'enquête comporte une dimension *diachronique*: enquêtes répétées ou panel. En effet, il est alors possible d'analyser la correspondance éventuelle entre des évolutions dans les indicateurs et l'apparition d'événements marquants dans l'actualité sociale, économique, politique...

- il est un autre aspect du problème qui est le contexte *immédiat* ou *micro-social*: le type de relation sociale dans lequel la personne est engagée au moment même où on l'interroge. Or, par définition, l'enquête place l'ensemble des personnes interrogées dans le contexte micro-social le plus homogène possible: la relation enquêteur/enquêté est censée influencer le moins possible les réponses. On pourrait certes imaginer une *variabilité contrôlée* de la condition

d'enquête. Mais ce type de procédure nécessiterait la constitution d'échantillons très importants.<sup>22</sup>

De sorte que pour mettre en évidence l'effet du changement de situation, il nous paraît plus expédient de se tourner:

- soit vers une méthode de type ethnologique;
- soit vers l'expérimentation psycho-sociale.

Chacune de ces méthodes a elle-même ses propres limites:

- **L'approche ethnologique** est sans doute la plus apte à rendre compte des mécanismes fins du fonctionnement de l'identité puisqu'elle les saisit *in vivo*; mais elle se prête mal à la formalisation des concepts et donc à la construction de modèles explicatifs; de plus elle est toujours confrontée au problème de la **généralisation**: dans quelle mesure les comportements observés sont-ils typiques d'un groupe ou plutôt idiosyncrasiques?

- **L'expérimentation psycho-sociale** présente les caractéristiques inverses: elle résoudra plus facilement les problèmes de formalisation et de modélisation; par contre, on lui reproche souvent le caractère *artificiel* des situations expérimentales, et la faible représentativité des échantillons utilisés (le plus souvent, des échantillons d'étudiants en psychologie). Pour elle le problème de la **généralisation** se ramène surtout à distinguer la "nature" et la "culture": dans quelle mesure les effets mis en évidence traduisent-ils des mécanismes psychologiques universels plutôt que des mécanismes propres à une culture donnée?

## V. Remarques conclusives.

Notre réflexion sur la pertinence et les limites de l'enquête pour aborder l'identité collective nous a amené à défendre une certaine **conception** de l'identité collective elle-même:

- qu'elle doit être saisie aussi (pas exclusivement) au niveau *individuel*;
- qu'elle doit, dans la mesure du possible, être saisie *indépendamment de ses manifestations* événementielles ou matérielles;
- qu'elle doit être comprise comme un *processus* et pas seulement comme un *état*;
- qu'elle est liée aux *projets des acteurs sociaux*;
- qu'elle ne s'appuie pas nécessairement sur un ensemble de *critères objectifs* de définition des groupes;

Au départ de cette conception de l'identité collective, nous voudrions clore cet article sur quelques réflexions plus exploratoires sur la manière dont pourraient s'articuler, dans ce domaine de recherches, les méthodes et les concepts de la sociologie, d'une part, de la psychologie sociale, de l'autre.

(a) La conception défendue ici de l'identité sociale est, on l'a deviné, au coeur de la définition du groupe: pour Tajfel et Turner, la condition même de l'existence

<sup>22</sup> Faire varier les conditions d'enquêtes peut s'appréhender comme une forme de manipulation expérimentale. Mais si l'on met en oeuvre *n* conditions d'enquêtes différentes, il faudra multiplier l'échantillon initial par *n* pour conserver la même précision dans les résultats.



d'un groupe c'est d'être perçu comme tel par tout ou partie de ses membres.: ce qui fonde le groupe, c'est sa réalité psychologique pour ses membres.

On rejoint ici la vieille problématique hégélienne et marxiste de l'opposition entre catégorie (groupe, classe sociale) *en soi* et *pour soi*: pour la théorie de l'identité sociale, le groupe "en soi", dépourvu de réalité psychologique est au mieux, un groupe potentiel, ou, pour reprendre une terminologie sociologique classique, un groupe *latent*.

Dès lors, on voit bien l'enjeu que constitue l'identité: elle est une *ressource* mobilisable par les membres d'un groupe latent pour défendre les intérêts objectifs qu'ils peuvent avoir en commun. Il est d'ailleurs frappant de constater que, par une voie au départ toute différente, l'individualisme méthodologique et la théorie du "choix rationnel" redécouvrent le caractère incontournable de l'identité collective: dans son volumineux ouvrage sur Marx, Elster définit la "conscience de classe" comme la capacité d'une classe sociale (latente) à dépasser le problème du "free rider"<sup>23</sup>.

(b) Le développement de la théorie de l'identité sociale pourrait alors présenter un intérêt social majeur: *mettre en évidence les mécanismes qui font que certains groupes (latents) se dotent d'une identité collective et d'autres pas*. On pourrait alors imaginer un partage (sans exclusives) des objectifs théoriques:

- la sociologie mettrait en évidence les changements dans le contexte sociétal qui modifient la "saillance" (la pertinence) de telle ou telle identification collective possible;

- la théorie psycho-sociologique de l'identité sociale montrerait par quels mécanismes cognitifs (individuels et sociaux) ces changements du contexte sociétal affectent la possibilité de s'identifier à tel ou tel groupe potentiel.

### **Summary: Walloon identity as revealed in surveys a constructivist approach to collective identity**

*At first view, the methodology of survey research may seem rather unsuitable to the study of such "holistic" phenomena as collective and social identities.*

*That difficulty vanishes - at least partly - as soon as we consider social identity as the link between the individual and his belongings, as does the "social identity theory", developed from the work of Tajfel and Turner.*

*From there on, survey research may prove to be a useful device to cope with some main characteristics of social identity: mainly its variability among groups and classes within a same society and its particular sensitivity to socio-political contexts.*

*Survey research, combined with the social identity theory may help to test historical assumptions at a macro-social level. It may also give some "flesh" and some additional realism to the micro-theories of social behaviour, which are too often limited by their conception of a strictly rational and interested agent.*

23 ELSTER, J.: *Making sense of Marx*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.